Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 5

Rubrik: Avis officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mouvement. Ils provoqueraient des réunions populaires, donneraient des conférences et recueilleraient les signatures de toute personne, homme ou femme, âgée de quinze ans au moins.

Le promoteur de cette intervention invite tous les membres du corps enseignant à envoyer leur adhésion. Deux instituteurs du pays feraient partie d'une commission internationale chargée d'organiser l'œuvre et de la mener à bonne fin pour le ler mai.

Fribourg. — Université. — Notre établissement d'instruction supérieure, l'Alma Mater friburgensis, continue sa marche dans la voie du progrès. Le Recteur sortant de charge a dressé

le rapport pour l'année académique 1900-1901.

Le corps professoral compte 44 professeurs ordinaires, 15 professeurs extraordinaires et 2 professeurs agrégés, soit un total de 61 professeurs. Le nombre d'étudiants a atteint 326 pendant le semestre d'hiver et 297 pendant le semestre dété, non compris une cinquantaine d'auditeurs. C'est un chiffre réjouissant, qui augmentera considérablement avec la création de la Faculté de médecine. Des 297 étudiants qui ont fréquenté l'Université pendant le semestre d'été, 115 ont suivi les cours de théologie, 52 ceux de droit, 56 ceux de philosophie et 74 ceux de la Faculté des sciences. La Suisse était représentée par 129 étudiants, dont 26 Fribourgeois, et l'étranger par 168, dont 81 Allemands.

A part les cours ordinaires, chaque professeur organise un séminaire, c'est-à-dire des exercices pratiques pour les élèves. C'est ainsi que sous la direction du professeur, M. Horner, les participants du cours de pédagogie ont visité quelques écoles de la ville pour s'initier aux méthodes d'enseignement qui présentent un intérêt spécial, telles que : l'école des anormaux, Jardin Fræbel, etc. Des exercices spéciaux ont eu lieu également pour les catéchistes.

Avis officiels

Conférences valaisannes d'instituteurs. — Sierre. Le jeudi 6 mars, à 9 ½ heures du matin, à Montana (Lens).

Sion. Le mercredi 12 mars, à 9 heures du matin, à Savièse.

Voir le sujet à traiter dans le *Bulletin-Ecole*, Nº 1, troisième page de la couverture.

* *

Conférences agricoles. — La Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg annonce que des conférences publiques, traitant de l'agriculture, seront données à l'école normale de Hauterive par MM. R. de Brémond et Ræmy, professeurs de l'Ecole d'agriculture, le vendredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi. Elles ont commencé le 21 février et se termineront le 20 juillet.

< HOORS